Envoyé en préfecture le 19/05/2026
Reçu en préfecture le 19/05/2026
Publié le
ID : 022-212203756-20260518-D2026_43-DE

RÉPUBLIQUE FRANCAISE
DÉPARTEMENT DES CÔTES D'ARMOR
COMMUNE DE TRESSIGNAUX

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU 18 mai 2026

N° D2026-43

L'an deux mille vingt-six, le 18 mai, à dix-neuf heures, **le Conseil Municipal de Tressignaux,** après convocation légale du 12/05/2026, s'est réuni en séance publique au lieu ordinaire en mairie de Tressignaux, sous la présidence de **Monsieur Fabien JOUSSE, Maire.**

Présents : AOUNE Horida, BAILLY Philippe, BLOUIN Xavier (arrivé à 19h35), CADIO Thierry, DAVID Thomas, FARSY Sandrine, GUEMENE Julie, JOUSSE Fabien, LUCAS Roland, PELUS Lucile, PUILLE Maryse et VERNE Patricia.
Absents : JOUSSE Maëline (procuration à Fabien JOUSSE), DUFLOT Lucile (procuration à Roland LUCAS) et TORMOS Henri.
Nombre de conseillers en exercice : 15 **Nombre de présents :** 12 **Procurations :** 2

Secrétaire de séance : VERNE Patricia

FINANCES – Décision modificative n°2

Monsieur le Maire informe les Conseillers Municipaux de la nécessité de rectifier une écriture d'ordre au chapitre 041. En effet, les crédits sont abondés en dépenses d'investissement pour 5 642.40 euros mais non en recettes d'investissement. Il convient donc de corriger cette anomalie.

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal d'accepter les modifications nécessaires en section d'investissement comme ci-dessous définies :

Budget	Section	Imputation	Chapitre	Montant
15200	Investissement	203	041	+ 5 642.40 €
15200	Investissement	1322	13	- 5 642.40 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

ADOPTE la décision modificative numéro 2 telle que présentée ci-dessus.

VOTANTS	POUR	CONTRE	ABSENTION
12	14	0	0

Délibération adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés.

Le Maire,
Fabien JOUSSE

MAIRIE DE TRESSIGNAUX 22290 CÔTES D'ARMOR